



Association Sportive du Golf Club du Val de l'Indre
Parc du Château - 85 Rue du Général de Gaulle
36320 Villedieu sur Indre - ☎/fax 02.54.26.90.76

ASSEMBLE GENERALE
8 décembre 2018

Présents : 71 Pouvoirs : 30

L'Assemblée générale débute à 17h15 au club house du golf VDI

1. Tirage au sort « trou en 1 » (voyage)

Parmi les membres de l'AS ayant participé à au moins 6 compétitions comptant pour le handicap : Philippe Boucheron a été tiré au sort et gagne un séjour Hotel-restaurant pour 2 personnes.

2. Règlement intérieur de l'association sportive

Un règlement intérieur a été établi et affiché pour avis. Il vient en complément des statuts de l'AS. Il s'agit d'établir un certain nombre de « règles » d'étiquettes (parcours, accueil...), de comportements (droits et devoirs de l'AS, des joueurs et des jeunes de l'école de golf y compris) dans le cadre des compétitions et autres.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes-rendus des responsables des différentes commissions (jeunes, femmes, hommes, seniors)

Jeunes : Jean-Marie Lemeur
Femmes seniors : Marie-Noëlle de Tauriac
Hommes : David Herbaut
Seniors H : Jean Ferré

Bonne participation globale des différentes équipes

4. Rapport financier

La trésorière Dominique Branger présente le rapport financier de l'année 2018

Total équilibré et stable à 61 000 € (ratio réalisé/budget à 97,47 %)

Le sponsoring représente environ 19,5 % des recettes (il est stable également)

Excédent de l'exercice : 1 880 €

Grand Prix : déficitaire de 500 € (2000 € de subventions obtenues du Conseil département et de Châteauroux Métropole)

↳ Compte-rendu des vérificateurs aux comptes

Jean-Paul Auclerc donne lecture du rapport de contrôle des vérificateurs aux comptes et donne quitus au trésorier et au bureau pour sa bonne gestion et la tenue des comptes.

Le budget exécuté est approuvé à l'unanimité par l'assemblée

↳ Election des vérificateurs aux comptes :
Jean-Paul Auclerc Didier Fleuret sont reconduits

↳ Projet de budget 2019 établi sur la même base que 2018 ; projet de barème 2019
Les tarifs restent inchangés

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée

5. Election du tiers sortant

Le Comité de Direction est statutairement composé de 12 membres. Actuellement 12 membres le constituent. Le tiers sortant cette année concerne David, Fabiola Herbaut, Irène Brazier et Patrick Dorangeon. Ces derniers se représentent. Pas d'autres candidatures n'ont été reçues.

Il est décidé de voter à main levée.

A l'unanimité, sont élus : Irène Brazier
David, Fabiola Herbaut
Patrick Dorangeon

6. Rapport moral du président sur l'exercice 2018

Bonne santé de notre association : hausse de 3 % des adhérents
Les licences augmentent de 2 % (baisse dans les golfs voisins)
Bilan sportif positif (en 2019 : 2 équipes évolueront en division nationale H et F)
Bonne participation des joueurs pour le Grand Prix **108**, catégorie 7 en F et 8 en H
Ecole de golf très dynamique et investissement important des ASBC et bénévoles
20 compétitions sponsorisées - 72 compétiteurs en moyenne
Relance du projet d'irrigation du golf (délégation donnée à Serge Demaumont)

Remerciements pour la qualité du parcours, les membres de l'AS pour leur implication, l'accueil et le restaurant du golf.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Eléments détaillés dans le Power Point

7. Questions diverses

Monsieur Patrick Crépin prend ensuite la parole pour féliciter le bureau pour le travail effectué et la bonne coopération avec la direction du golf. Le golf est déficitaire depuis 2 ans, augmentation du nombre d'abonnés mais green-fees en diminution. Décision a été prise avec Balboa de passer à 3 jardiniers à temps complet et 1 supplémentaire en saison. Il assure l'assemblée de maintenir le niveau de qualité du parcours. Des solutions comme un souffleur pour les feuilles sont envisagées et décision est prise de ne sabler les bunkers qu'une année sur deux.

Le problème de la restauration est évoqué, Patrick Crépin informe qu'effectivement il y a eu des problèmes en début d'année et que pour l'année à venir différentes solutions sont envisagées.

Sur les greens, un nouveau produit a été utilisé qui a permis d'avoir de bons greens en utilisant moins d'eau.

Un certain nombre de questions sur le parcours ont été adressées notamment sur la disparition de massifs d'arbustes. Aucune réponse n'est réellement apportée, la question sera soumise au green-keeper.

Une commission de terrain avec des membres de l'AS et autres va être constituée pour justement répondre aux remarques éventuelles et essayer d'avoir un parcours dans le même état.

Par ailleurs, il va être demandé à la municipalité de tailler le massif à la sortie du golf à gauche qui empêche d'avoir une bonne visibilité.

Une demande est faite pour installer des bouées de sauvetage le long du cours d'eau ; le gestionnaire en prend note mais se demande si ce n'est pas plutôt au syndicat mixte d'en avoir la responsabilité ; la demande sera transmise.

Il est également abordé le problème de la réservation des départs sur Internet. Le site ne fonctionne pas ou plus. Patrick Crépin informe l'assemblée qu'un nouveau site sera mis en place courant 1^{er} trimestre 2019 qui devrait donner plus de satisfaction.

L'Assemblée générale est close à 20h 15.